
EPIT 2015 : il est temps d'arrêter les frais !

Les résultats de la session 2015 de l'EPIT viennent de tomber. Si nous nous réjouissons évidemment pour les 205 collègues reçus, cet examen laissera pour beaucoup un goût amer.

Des conditions matérielles déplorables

Les conditions matérielles d'organisation témoignent à elles seules de la considération du ministère pour les candidats. On aurait pu naïvement penser que la délocalisation de l'examen à Reims, même si elle allongeait le temps de transport de la plupart des collègues, avait pour but de fournir un cadre idéal pour le passage de l'épreuve. Il n'en a rien été : le centre sportif retenu, en plus d'être éloigné de toutes commodités, ne permettait même pas à chacun des jurys de disposer d'une salle propre. De nombreux candidats ont ainsi dû présenter leur exposé dans un dojo regroupant pas moins de 8 jurys ! Les dates retenues pour les épreuves, recoupant pour partie les vacances scolaires, ont empêché des collègues de concourir.

La DRH n'a rien fait pour atténuer ces difficultés bien au contraire. Elle a laissé les collègues dans l'incertitude jusqu'au dernier moment quant à la prise en charge des frais de transport et d'hébergement liés au déplacement à Reims. Malgré les interventions répétées de la CGT et d'autres OS, et la promesse tout aussi répétée d'une note de cadrage, la DRH a finalement renvoyé la question à chaque DIRECCTE quelques jours avant le début des épreuves.

Un examen absurde

Mais surtout, plus que les précédentes, cette session a fait ressortir le non-sens de l'examen en lui-même. Tout d'abord, le nombre de postes ouverts, à savoir 205 sur près de 1000 candidats, soit 1 chance sur 5 de passer ! Or, de l'aveu de nombreux membres du jury, il est quasi-impossible de départager les candidats. Le caractère aléatoire des questions posées aux candidats notamment empêche toute évaluation objective. Le jury a d'ailleurs renoncé cette année au classement des lauréats. Des centaines de collègues sont ainsi recalés sans aucune explication.

Le ministère feint de ne pas s'apercevoir de la violence que constitue le fait de ne pas être reçu, parfois pour la seconde ou troisième année consécutive, quand on exerce le métier d'agent de contrôle depuis 10, 20 ou même 30 ans ! Il feint de ne pas s'apercevoir que de nombreux collègues présentent cet examen simplement pour pouvoir continuer à exercer le métier d'agent de contrôle, avec la menace de perdre leur poste dans les années qui viennent s'ils ne sont pas retenus. Un bel exemple de prévention des risques psycho-sociaux !

L'examen devrait se répéter pendant encore quatre ans. Autant de temps pendant lequel les suppléances continueraient de désorganiser les services et de peser sur la charge de travail. Il est temps d'arrêter les frais, de mettre un terme à cet examen absurde.

On ne veut plus de cet examen, il faut arrêter cette machine qui démotive et désorganise !

Le ministère se doit d'organiser en urgence la réouverture du corps des contrôleurs du travail et le passage en IT de tous les CT qui le souhaitent par ordre d'ancienneté sans examen, tant sur le champ travail que celui de l'emploi sur leur poste actuel !